

L'Abeyille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, PRO ARIS ET FOIBS

Seul Journal Français Quotidien au Sud NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 2 FEVRIER 1897. Fondu le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS... OFFICE... 222 rue de Chartres...

LA FRANCE ET LA RUSSIE DANS LE LEVANT.

Nos dépêches nous annoncent que la marine russe se remue, dans la Mer Noire et s'approche, peu à peu, de Constantinople...

Certains journaux américains font des commentaires à perte de vue sur le défaut d'entente qui existerait entre la Russie et la France...

Le Traité d'Arbitrage en Danger.

Nos dernières dépêches sur la conclusion du traité d'arbitrage ne sont pas très rassurantes. Il est fort en danger, ce fameux traité...

UN AMUSANT OUVRAGE.

On va remonter au petit Théâtre Lyrique de la galerie Vivienne Monsieur Deschamps, opéra-comique de Gaveaux...

APRÈS L'EXÉCUTION.

Nous avons parlé il y a peu de jours de l'exécution de Vanygeand; aujourd'hui nous publions la touchante lettre adressée par le père qui a assisté l'assassin à ses derniers moments...

DE TOUT UN PEU.

Le bruit court que l'infante Maria de la Mercedes, princesse des Asturies et sœur aînée du roi Alphonse XIII, qui est aujourd'hui âgée de dix-sept ans, serait fiancée à S. A. R. le comte de Turin...

On nous annonce de Pau la mort d'un centenaire, Mme D. Ribadeau, apparentée par sa mère, Mme Bellan, née de Lamoignon à la famille du célèbre percuteur d'Isthmes.

Mme de Ribadeau s'est éteinte à l'âge de cent un ans, dans la plénitude de ses facultés. Sa mère avait été la lectrice de Madame Elisabeth et la filleule de Madame Louise de France.

Les journaux de Londres racontent qu'on vient de découvrir en Amérique une pépite de dimensions colossales. Elle occupe le troisième rang parmi les trouvailles de ce genre, et pèse 150 livres 1/2.

La pépite australienne, Blanck Barkly, pesait 146 livres 3/20 d'once, et la fameuse pépite trouvée à Ballarat détient toujours le record avec son poids de 184 livres.

M. Mac-Kinley, le nouveau président des Etats-Unis, vient de recevoir des habitants de Decatur (Illinois) un cadeau vraiment original.

Il s'agit d'une grande trompette en fer-blanc qui ne mesure pas moins de neuf mètres et demi de long et dont le pavillon a près de quatre mètres de circonférence.

Les journaux ne vont pas si loin. Ils sont plus réservés. Le Times, par exemple, estime que la nomination du comte Mouravieff ne saurait, de longtemps, avoir une influence, bien marquée sur la politique russe.

Le Fremdenblatt, de Vienne, déclare que l'on agit d'une façon peu en rapport avec les données de l'expérience, lorsqu'on met en ligne de compte les sentiments réels ou supposés d'un nouveau ministre, pour en tirer des conclusions concernant la conduite politique future d'un Etat comme la Russie.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

LE COMTE MOURAVIEFF.

La nomination du nouveau ministre des affaires étrangères russes continue à être commentée par la presse et les cercles diplomatiques. A Londres, on connaît peu le nouveau ministre. On sait seulement qu'il a été secrétaire d'ambassade à Paris et à Berlin, et qu'il est relativement fort jeune, (il n'a pas cinquante ans).

On sait aussi qu'il est un homme d'un grand caractère personnel et a été persona grata à la cour allemande. Mais comme un homme politique, comme directeur de la politique étrangère d'un grand pays, M. le comte Mouravieff est une quantité inconnue.

Il est difficile de comprendre pourquoi la nomination, connue géant du ministère des affaires étrangères, d'un diplomate russe, qui était formé à Berlin, a produit une impression si peu favorable en Allemagne; mais cela n'est pas pour déplaire aux Anglais qui ont en ce moment, pour l'Allemagne, des sentiments plus que froids.

D'autre part, ils regardent comme un très bon signe que le ministre de Russie à Copenhague, suédois au prince Lobanov. Leur raisonnement est que, n'ayant diplomatiquement qu'à long temps résidé à la Cour danoise et qui joint de l'estime de l'impératrice douairière de Russie, sœur de la princesse de Galles, ne peut avoir que des sentiments bienveillants pour l'Angleterre.

On insiste beaucoup, à ce propos, sur l'influence qu'exerce l'impératrice douairière sur son fils, sur les bonnes relations qui existent entre le prince de Galles et son neveu et sur l'affection de la reine pour le Tsar et surtout pour la Tsarine.

Les journaux ne vont pas si loin. Ils sont plus réservés. Le Times, par exemple, estime que la nomination du comte Mouravieff ne saurait, de longtemps, avoir une influence, bien marquée sur la politique russe.

Le Fremdenblatt, de Vienne, déclare que l'on agit d'une façon peu en rapport avec les données de l'expérience, lorsqu'on met en ligne de compte les sentiments réels ou supposés d'un nouveau ministre, pour en tirer des conclusions concernant la conduite politique future d'un Etat comme la Russie.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Un homme qui est chargé d'une mission aussi importante par un souverain autocrate, ajoute le journal autrichien, ne se laisse guider que par les intérêts qui sont placés sous sa protection. Ce qui était l'intérêt de son pays, sous Alexandre III, l'est encore sous Nicolas II, et cet intérêt est le maintien de la paix, à laquelle la Russie doit le succès de son action en Asie et par là l'augmentation de sa richesse et de sa puissance politique.

Le danger des subventions.

Washington, 1er février. — Dans l'après-midi de ce jour, le Congrès des Etats-Unis a tenu une séance consacrée à la discussion d'un projet de loi relatif aux subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le projet de loi, qui a été présenté par le sénateur démocrate de l'Etat de New York, M. Mac-Kinley, tend à limiter à dix millions de dollars le montant des subventions accordées aux Etats-Unis pour la construction de chemins de fer.

Le Traité d'arbitrage.

New York, 1er février. — Dépêche spéciale de Washington au Herald. — Le traité d'arbitrage anglo-américain est inacceptable pour le gouvernement.

Si ce traité est voté par le sénat avec les amendements il ne sera pas mis en vigueur par l'administration actuelle, et pendant le temps que lord Salisbury gardera le pouvoir en Angleterre.

C'est, du moins, l'opinion de quelques hauts fonctionnaires, qui reconnaissent que lord Salisbury, ayant déjà tiré un grand profit politique du fait qu'il a corrompu un traité avec le gouvernement de M. Cleveland, n'aura rien à perdre en refusant d'accepter les amendements du sénat.

On ne sait si le secrétaire Olney et Sir Julian Pauncefote se sont occupés de ces amendements apportés par la commission, mais le correspondant déclare qu'il sait positivement que les fonctionnaires du gouvernement ont abandonné tout espoir de voir le traité ainsi amendé accepté par la Grande-Bretagne.

Le correspondant a également appris un autre changement important, qui n'a pas été annoncé samedi dernier.

L'article VII en entier a été supprimé, ce qui restreint encore plus le champ d'opérations du traité.

Un progrès dans la médecine.

Oakland, Californie, 1er février. — Un problème intéressant est posé au monde médical par une expérience récente du docteur E. H. Wooley.

Le docteur a été appelé à soigner deux enfants souffrant de la fièvre qui suit généralement la vaccination, et ces deux enfants, atteints de la diphtérie, ont guéri rapidement.

Le praticien est presque convaincu aujourd'hui qu'il y a une « vraie lutte » entre les « ferments » réunis dans le sang, et que les bacilles du vaccin ont vaincu les bacilles de la diphtérie.

Il a suivi attentivement ces deux cas, et il demeure si certain de la validité de sa conclusion qu'il a envoyé au fonctionnaire sanitaire d'Oakland une note annonçant que les effets de la diphtérie sont diminués d'intensité par le vaccin.

Dans une discussion à ce sujet, le docteur Wooley a exprimé ainsi l'idée suggérée par deux de ses expériences récentes sur un antagonisme entre une maladie et une autre, telle que l'érysipèle et le cancer, ce qui constitue un remède absolument nouveau appliqué à la diphtérie.

Qu'il soit prouvé que ce système devienne d'une valeur pratique, c'est un problème sur la résolution duquel je suis plutôt enclin à émettre des doutes, mais il n'en est pas moins d'un grand intérêt scientifique, et il jette une nouvelle lumière sur la question. Il pourra peut-être servir de point de repère pour de nouvelles expériences.

William J. Bryan à Galveston.

Galveston, Texas, 1er février. — William J. Bryan, accompanié de l'ex-gouverneur Hogg et de l'ancien gouverneur Daniel, est arrivé hier soir à neuf heures 15 à Galveston. Une foule nombreuse l'attendait à la gare d'Union.

M. Bryan a été chaleureusement félicité par les congressionnaires Town, Berry et autres membres du comité congressionnel en ce moment à Galveston.

Après une réception impromptue M. Bryan a été conduit à la résidence du colonel W. L. Moody.

Il prendra part aujourd'hui avec ce dernier et l'ex-gouverneur Hogg à une chasse au canard sur le lac Surprise.

A son retour, mercredi, il y aura une réception publique, et il prononcera un discours dans la soirée.

Retour de Philadelphie.

San Diego, Californie, 1er février. — Le croiseur Philadelphie, qui vient d'accomplir une croisière de trois mois sur les côtes de l'Amérique du Sud, jusqu'à Callao, a quitté Acaapulco jeudi dernier. Il est attendu aujourd'hui à San Francisco.

En Route pour la Nouvelle-Orléans.

Phoenix, Arizona, 1er février. — Robert Lincoln, le général Wesley Merritt, M. K. Patterson, Marshall Field et Foster ont quitté Waco en route pour la Nouvelle-Orléans. Ils accompliront le voyage par étapes.

Le Plan financier de M. Lyman J. Gage.

New York, 1er février. — Dépêche spéciale de Chicago au World. — M. Lyman J. Gage, le futur secrétaire du Trésor, a exposé, avec une candeur remarquable et une grande courtoisie, son plan financier de la façon suivante:

L'état de notre système monétaire est le résultat d'une législation d'aujourd'hui, dont on se contente faute de mieux. Il est temps que des réformes soient entreprises. Dans mon opinion, les greenbacks devraient être retirés de la circulation d'une façon permanente.

L'argent acheté conformément à la loi Sherman devrait être graduellement vendus et les notes du Trésor remboursées et détruites. Quelque système bien protégé de mise en circulation de billets de banques, système plus large et plus élastique que l'émission actuelle par les banques nationales, devrait être adopté.

Ces billets devraient être remboursables à un endroit central, et seulement en or. Les billets remboursables en argent, qui forment près d'un cinquième du monétaire en circulation, sont dangereux. Par leur usage un fort montant de monnaies inférieures a trouvé un écoulement anormal.

Il constitue le point qui rend le plus perplexes dans le problème ardu de nos finances nationales. Il n'y a aucune raison pour faire du gouvernement le dépositaire de l'or ou de l'argent. De telles fonctions sont en dehors de son champ d'action.

Mais nous nous trouvons en face d'un état de choses existant. L'énorme montant de \$300,000,000 d'argent représenté par \$33,000,000 de billets remboursables et par \$150,000,000 de métal acheté conformément à la loi Sherman, constitue une menace constante pour nos intérêts.

En résumé, les déficiences de notre système monétaire actuel sont les suivantes: Premièrement, une confusion hétérogène qui demande une simplification; deuxièmement, le greenback mis en question le principe du papier-monnaie, le principe établissant que tout billet de banque mis en circulation doit représenter une valeur commerciale existante; troisièmement, les notes du trésor sont la preuve évidente d'une opération malséante: la création d'une dette pour l'achat sur un marché délaissé d'un produit dont le consommateur n'a pas besoin; cette opération mérite l'accusation d'être idiote et immorale; quatrièmement, les billets des banques nationales sont presque conformes au principe du papier-monnaie, mais les exigences des commerçants existants; troisièmement, les notes du trésor sont la preuve évidente d'une opération malséante: la création d'une dette pour l'achat sur un marché délaissé d'un produit dont le consommateur n'a pas besoin; cette opération mérite l'accusation d'être idiote et immorale; quatrièmement, les billets des banques nationales sont presque conformes au principe du papier-monnaie, mais les exigences des commerçants existants; troisièmement, les notes du trésor sont la preuve évidente d'une opération malséante: la création d'une dette pour l'achat sur un marché délaissé d'un produit dont le consommateur n'a pas besoin; cette opération mérite l'accusation d'être idiote et immorale; quatrièmement, les billets des banques nationales sont presque conformes au principe du papier-monnaie, mais les exigences des commerçants existants; troisièmement, les notes du trésor sont la preuve évidente d'une opération malséante: la création d'une dette pour l'achat sur un marché délaissé d'un produit dont le consommateur n'a pas besoin; cette opération mérite l'accusation d'être idiote et immorale; quatrièmement, les billets des banques nationales sont presque conformes au principe du papier-monnaie, mais les exigences des commerçants existants; troisièmement, les notes du trésor sont la preuve évidente d'une opération malséante: la création d'une dette pour l'achat sur un marché délaissé d'un produit dont le consommateur n'a pas besoin; cette opération mérite l'accusation d'être idiote et immorale; quatrièmement, les billets des banques nationales sont presque conformes au principe du papier-monnaie, mais les exigences des commerçants existants; troisièmement, les notes du trésor sont la preuve évidente d'une opération malséante: la création d'une dette pour l'achat sur un marché délaissé d'un produit dont le consommateur n'a pas besoin; cette opération mérite l'accusation d'être idiote et immorale; quatrièmement, les billets des banques nationales sont presque conformes au principe du papier-monnaie, mais les exigences des commerçants existants; troisièmement, les notes du trésor sont la preuve évidente d'une opération malséante: la création d'une dette pour l'achat sur un marché délaissé d'un produit dont le consommateur n'a pas besoin; cette opération mérite l'accusation d'être idiote et immorale; quatrièmement, les billets des banques nationales sont presque conformes au principe du papier-monnaie, mais les exigences des commerçants existants; troisièmement, les notes du trésor sont la preuve évidente d'une opération malséante: la création d'une dette pour l'achat sur un marché délaissé d'un produit dont le consommateur n'a pas besoin; cette opération mérite l'accusation d'être idiote et immorale; quatrièmement, les billets des banques nationales sont presque conformes au principe du papier-monnaie, mais les exigences des commerçants existants; troisièmement, les notes du trésor sont la preuve évidente d'une opération malséante: la création d'une dette pour l'achat sur un marché délaissé d'un produit dont le consommateur n'a pas besoin; cette opération mérite l'accusation d'être idiote et immorale; quatrièmement, les billets des banques nationales sont presque conformes au principe du papier-monnaie, mais les exigences des commerçants existants; troisièmement, les notes du trésor sont la preuve évidente d'une opération malséante: la création d'une dette pour l'achat sur un marché délaissé d'un produit dont le consommateur n'a pas besoin; cette opération mérite l'accusation d'être idiote et immorale; quatrièmement, les billets des banques nationales sont presque conformes au principe du papier-monnaie, mais les exigences des commerçants existants; troisièmement, les notes du trésor sont la preuve évidente d'une opération malséante: la création d'une dette pour l'achat sur un marché délaissé d'un produit dont le consommateur n'a pas besoin; cette opération mérite l'accusation d'être idiote et imm